

Nantes, le 10 juillet 2023

Compte-rendu n° 46

Objet de la réunion : **Comité Technique Intercommunal (CTI)**

AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE Services Hertiens

Date de la réunion: **06/07/2023**

Lieu: VISIOCONFERENCE

ORDRE DU JOUR

1. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE)
2. POINTS D'AVANCEMENT GÉNÉRAUX / ACTUALITÉS
3. CALENDRIER PREVISIONNEL DES PROCHAINS CTI

Participants :

Communes Membres de Nantes Métropole

COMMUNES	ELU(E)	TECHNIQUE
CARQUEFOU	Dominique ANEE	Elise RETHAULT
NANTES	Franckie TRICHET (excusé)	Boukmis B. BOUNAB
SAINT-HERBLAIN	Jérôme SULIM (excusé)	Romain MARIOT

Les représentants de Nantes Métropole

GUICHET UNIQUE	REPRESENTANT(E)	FONCTION
NANTES METROPOLE	Boukmis B. BOUNAB	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Antoine PERFETTINI	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Yves ROUILLÉ	Chargé de mission aménagement numérique territoire

Les représentants des exploitants d'infrastructures radioélectriques (opérateurs)

OPERATEUR	REPRESENTANT(E)	FONCTION
BOUYGUES TÉLÉCOM	Tristan BONAMY Mickaël GODARD Maxime DUCHESNES	Responsable relations Territoriales Chef de projet déploiement Négociateur Télécom
FREE MOBILE	Samira BOUSLAH Clément ARNOUX	Responsable des Relations Collectivités Territoriales Chargé de Recherche et Négociation
ORANGE	Mélanie GOSMAT	Chargée des relations réseau mobile
SFR	Emmanuelle DESMAS	Chargée de relation patrimoine - région Ouest

Diffusion : Présents / excusés / absents

Copie pour information :

- DIRECTIONS ET SERVICES NANTES METROPOLE - VILLE DE NANTES
 - Olivier PARCOT, directeur général des services Nantes Métropole - Ville de Nantes
 - Eric CHEVALIER (DGDCT)
 - Nathalie HOPP (DGR)
- ELU-ES / DIRECTION GROUPE DE QUARTIERS NANTAIS
 - **Quartier Ile de Nantes**
Hélène NAULI / Nadia COUTAND
 - **Quartier Malakoff – Saint Donatien**
Aïcha BASSAL / Anne DELSOL
 - **Quartier Doulon – Bottière**
Florian LE TEUFF / Anne DELSOL
 - **Quartier Hauts Pavés – Saint-Félix**
Bassem ASSEH / Géraldine GOSSEAUME
 - **Quartier Nantes Nord**
Pascal BOLO / Jean-Marc JAMIER
- DIRECTIONS DES POLES DE PROXIMITE
 - Pôle Nantes Centralité : Mathieu PEREZ
 - Pôle Erdre et Loire : Xavier MARTIAL
 - Pôle Loire Chézine : Christine COLIN
 - Pôle Erdre et Cens : Claire PARDA
 - Pôle Loire Sèvre Vignoble : Benoît EVEILLE
 - Pôle Sud ouest : Claire LE PEHUN
- COMMUNES DE NANTES METROPOLE
 - Directeurs généraux des services des 24 communes membres
 - Référents « Aménagement Numérique du Territoire » (élu.e.s et agent.e.s) des 24 communes membres

1. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE) - Appréciation des communes membres

Conformément à la [Charte relative à l'aménagement numérique hertzien de Nantes Métropole](#), les communes membres siègent au Comité Technique Intercommunal lorsqu'un projet d'implantation concerne leur commune (*Article 3.3.2- COMITE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL*). L'appréciation de conformité à la charte autorise l'exploitant à déposer une autorisation d'urbanisme sans que cet avis ne préjuge de la décision administrative. Chaque Dossier d'Information Mairie (projet) présenté en séance a reçu un accord de principe ferme du bailleur, propriétaire ou délégataire pour accueillir les stations radioélectriques sur son patrimoine.

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	CONFORMITE	COMMENTAIRE
CARQUEFOU	Chemin des Artisans	1	44026_020_01	FREE Mobile	OUI	-
	8 Impasse des Ajoncs	2	44026_015_01	FREE Mobile	OUI	-
NANTES	Boulevard Victor Hugo (Quartier Ile de Nantes)	3	44109_122_04	FREE Mobile	OUI	Sous réserve de l'avis du Département Urbanisme Réglementaire de la Ville de Nantes - PAS DE PRESENCE d'établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord de principe du propriétaire - Intégration architecturale : Antennes intégrées dans des fausses cheminées avec des dimensions proportionnées à l'édifice et en harmonie avec les cheminées existantes.
	158 rue Général Buat (Quartier Malakoff - Saint Donatien)	4	44109_128_05	FREE Mobile	OUI	Sous réserve de l'avis du Département Urbanisme Réglementaire de la Ville de Nantes - PAS DE PRESENCE d'établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord de principe du propriétaire - Intégration architecturale : Antennes intégrées dans des fausses cheminées : La ville précise toute même une consultation de la DUR pour la conformité du dimensionnement des fausses cheminées.
	58 rue de la Basse Chenaie (Quartier Douaon - Bottière)	5	44109_140_01	FREE Mobile	OUI	Sous réserve de l'avis du Département Urbanisme Réglementaire de la Ville de Nantes - PAS DE PRESENCE d'établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord de principe du propriétaire - Intégration architecturale : Antennes intégrées dans des fausses cheminées : La ville précise toute même une consultation de la DUR pour la conformité du dimensionnement des fausses cheminées.
	62 boulevard Van Iseghem (Quartier Hauts Pavés - Saint-Félix)	6	44109_147_01	FREE Mobile	OUI	Sous réserve de l'avis du Département Urbanisme Réglementaire de la Ville de Nantes - PAS DE PRESENCE d'établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord de principe du propriétaire - Intégration architecturale : Antennes intégrées dans des fausses cheminées : La ville précise toute même une consultation de la DUR pour la conformité du dimensionnement et l'harmonie globale des fausses cheminées au regard de l'existant.

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	CONFORMITE	COMMENTAIRE
NANTES	13 Boulevard Lelasseur (Quartier Hauts Pavés - Saint-Félix)	7	44109_127_02	FREE Mobile	OUI	Sous réserve de l'avis du Département Urbanisme Réglementaire de la Ville de Nantes - PAS DE PRESENCE d'établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord de principe du propriétaire - Intégration architecturale : Antennes intégrées dans des fausses cheminées : La ville précise toute même une consultation de la DUR pour la conformité du dimensionnement des fausses cheminées.
	91 rue Bourgeonière (Quartier Nantes Nord)	8	T51832_118531	BOUYGUES TELECOM	(OUI)	Sous réserve de l'avis du Département Urbanisme Réglementaire de la Ville de Nantes - PAS DE PRESENCE d'établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord de principe du propriétaire - Intégration architecturale : Antennes intégrées dans des arbustes en résine. La ville souhaite savoir si l'architecte concepteur a avisé, de concert avec la copropriété, cette intégration et pourquoi ne pas avoir privilégié des antennes derrière un bardage adapté et harmonieux avec l'architecture existante du bâtiment et surtout moins impactant.
SAINT-HERBLAIN	15 Av. Alain Gerbault	9	44162_027_01 T51808	FREE Mobile BOUYGUES TELECOM	OUI	Emprise parcellaire communale mutualisée (Complexe sportif) 2 pylônes radiotéléphoniques équipés d'éclairage (Cours de tennis). La ville opte pour un coloris métal des supports en lieu et place de la couleur verte proposée initialement.
	2 Avenue André Citroën	10	4410000003	SFR	OUI	Le pylône tubulaire de 36 mètres, équipé de 6 antennes SFR sera dimensionné pour accueillir les infrastructures ORANGE à court terme...Ce support mutualisé viendra en substitution des deux pylônes (SFR et ORANGE) existants, dans la même zone (Rue Louis RENAULT)

1.1. SITES EXISTANTS FAISANT L'OBJET D'UNE EVOLUTION PHYSIQUE ET/OU LOGICIELLE

Communes	Adresse	Référence Site	Opérateur
VERTOU	Place Saint Martin (Eglise)	44215_002_03	FREE Mobile
	La Bretonnière (Changement pylône : Accueil FREE + Réaménagement 5G)	00000385M17-22	ORANGE
NANTES	1 Place Emile ZOLA	44109_001_04	ORANGE
SAINT-HERBLAIN	1 place du Maquis de Saffre	00081608M17-22	ORANGE

2. POINTS D'AVANCEMENT GENERAUX

• Basse-Goulaine

- ORANGE et SFR n'ont toujours pas remis les cartes de simulation demandées par la commune. Dès lors, l'organisation d'une réunion de présentation des résultats de l'étude avant l'été est potentiellement remise en cause, ce qui pénalise les opérateurs FREE Mobile et BOUYGUES TELECOM. Toutefois, l'ensemble des opérateurs s'interrogent sur l'utilité de cette étude initiée en décembre 2022, sur des projets présentés initialement en février 2022 et qui devait aboutir sous 3 mois. La Direction d'ORANGE adresse un courrier pour répondre officiellement à la requête de la MANT, sur la communication de cartes de simulation.

Rappel : L'opérateur FREE Mobile a déposé, le 09 mai 2023, une Déclaration Préalable pour le projet 44109_150_01, Pâturage des Grands Marais (*rue de l'arche*), concerné par l'étude précitée (*Voir CR du CTI du 18/04/2023*).

- Afin de ne plus faire attendre la commune et les deux opérateurs ayant apporté les éléments de réponse attendus, la mission ANT s'engage à clôturer l'étude la semaine du 10 juillet 2023 même en l'absence des retours d'ORANGE et SFR.

• Bailleurs sociaux

- Une réunion entre Nantes Métropole Habitat et la mission ANT de Nantes Métropole a eu le 7 juin pour faire un point sur les conditions d'application de la charte signée par l'USH en février dernier et notamment l'engagement des bailleurs sociaux à faciliter l'accès à leur patrimoine pour les opérateurs. Cette réunion a fait l'objet d'un compte-rendu en cours de relecture à Nantes Métropole Habitat dont les éléments seront transmis aux opérateurs dès validation par le bailleur social.
- Les opérateurs souhaitent une rencontre rapide tripartite entre Nantes Métropole Habitat, Nantes Métropole et les *tower companies* à la rentrée 2023 pour clarifier les responsabilités respectives des différents acteurs. Nantes Métropole s'engage à organiser cette réunion dès le retour officiel de Nantes Métropole Habitat sur la réunion du 7 juin.
- Les opérateurs ont de nouveau formulé leurs attentes en matière de distinction par les bailleurs du rôle des opérateurs avec celui des Tower Cos et de la nécessité d'aborder les projets à 4 (bailleurs, Nantes Métropole, opérateurs pour les implantations, Tower Cos pour les interventions de maintenance).

• Centre Hospitalier Universitaire (Futur CHU)

FREE Mobile s'est porté candidat pour être accueilli sur un bâtiment voisin du bâtiment B du futur CHU (hauteur 32 mètres), projeté et dimensionné pour n'accueillir que 3 opérateurs. Les opérateurs ORANGE (leader), BOUYGUES TELECOM et SFR seront donc les candidats retenus sur le bâtiment B.

Dès lors, Nantes Métropole et les entités associées sont susceptibles de proposer un bâtiment d'accueil, sous réserve que les contraintes d'aménagement des infrastructures antennaires de FREE Mobile soient compatibles avec le bâtiment cible et les exigences du marché global de performance qui encadre la construction de l'ensemble immobilier. A date, le bâtiment identifié, le plus pertinent, même si les exigences précitées doivent le vérifier, semble être le futur parking LISA d'une hauteur de 28 mètres.

• MIN Nantes Métropole (Marché d'Intérêt National)

Une rencontre Direction MIN / NM (MANT) / TOTEM sera organisée semaine 32²⁰²³.

• Paradis 21

Un projet d'envergure de réaménagement urbain de la zone, dont Paradis 21 n'est qu'une étape, va conduire NM à mettre un terme à la convention d'occupation du domaine public pour le pylône autostable de 35 mètres bi-opérateurs FREE-MOBILE-ORANGE, rue du Perray (Ateliers municipaux). La direction pilote souhaite un démontage du pylône pour l'automne et Nantes Métropole, conformément à ses engagements inscrits dans la Charte, accompagnera les opérateurs dans l'étude d'un site de substitution pour assurer la continuité de service dans la zone ciblée.

• Stades nantais

Compte-rendu de la visite technique, du 21 juin 2023, sur 3 stades, destinée à consolider les projets d'aménagement.

• Rétrocessions conventions d'occupation du domaine public (*patrimoine ville de Nantes et Nantes Métropole (Châteaux d'eau)*)

05 juillet 2023 - rencontre Groupe Cellnex / Phoenix France Infrastructure

- Une rencontre réunissant la Direction du Cycle de l'eau, le DRN (MANT) et les opérateurs sera organisée dans le courant de l'été (*date à définir avec les participants*)

3. PROCHAIN COMITE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

Le prochain CTI se tiendra le **mardi 05 septembre 2023** à 10h (en distanciel - Visioconférence).

A noter qu'il est toujours possible d'organiser des CTI dédiés ou restreints entre deux CTI réguliers. Ils sont organisés à titre exceptionnel au vu du volume de projets présentés par les exploitants d'infrastructures radioélectriques et dans l'objectif de fluidifier leurs traitements. Ces comités sont animés par le guichet unique de Nantes Métropole avec la participation de la ou des communes hôtes.